



DISPOSITIF DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE AUX DIRIGEANT(E)S

Dans le contexte du COVID 19, l'association 1nspire, en partenariat avec Nantes Métropole, la Région des Pays de la Loire, Harmonie Mutuelle et TGS France, met en place un dispositif de soutien psychologique aux dirigeant(e)s d'entreprises.

1. A qui s'adresse ce service ?

A tous les dirigeants des Pays de la Loire, quel que soit leur statut ou la taille de leur entreprise, en situation de fragilité psychologique, qui en font la demande auprès d'Allo PME - 02 40 44 6001 ou du numéro vert de la Région des Pays de la Loire - 0800 100.

Concrètement, le dispositif 1NSPIRE s'adresse aux dirigeants qui, malgré les conseils « techniques » liés à la gestion de l'entreprise et aux aides qui peuvent être mises en place, démontrent un niveau de stress très élevé, un état de fatigue, de fragilité psychologique voire de désespoir.

2. Le service 1nspire :

Les dirigeants qui en font la demande seront accompagnés par des psychologues du réseau APESA (un réseau national fort de sept années d'expérience dans l'écoute des dirigeants en difficulté).

Cet accompagnement s'effectuera sous forme de consultations à distance.

Chaque dirigeant pourra bénéficier d'un accompagnement qui pourra comprendre jusqu' 5 consultations gratuites.

5. A propos de l'association 1NSPIRE :

1NSPIRE a été créée en juin 2019 par Harmonie Mutuelle, TGS France, le CJD Nantes, 60 000 rebonds et l'Université de Nantes. Convaincue que la santé du dirigeant et la performance de l'entreprise sont liées, l'association est engagée sur les problématiques de la santé globale des entrepreneur(e)s.